Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat
Affaire suivie par Rémi TROCMÉ
Tél. :02.37.91.36.53
Mèl. : remi.trocme@agglo-ville.chartres.fr

Madame, Monsieur,

Chartres métropole conduit actuellement une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (O.P.A.H.) permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières et de conseils gratuits pour la réalisation de travaux dans leur logement.

Elle a confié l'animation de l'O.P.A.H. à SOLIHA (anciennement Habitat et Développement).

En tant que propriétaire occupant ou bailleur :

- vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement,
- vous voulez réduire vos charges de chauffage, améliorer l'isolation, réaliser des économies d'énergie,
- vous envisagez des travaux d'adaptation de votre habitation en raison de l'âge,
- vous avez un projet important de réhabilitation,

Vous pouvez peut-être bénéficier de cette opération, gratuitement et sans engagement de votre part, à travers des conseils techniques pour vos travaux, une assistance dans vos démarches et des dispositifs d'aides financières particulièrement incitatifs.

Une conseillère se tiendra à votre disposition:
Le lundi 14 novembre
De 10 h 00 à 12 h 00
à la mairie de Sours
2 Rue Louis Isambert - 28630 Sours

Par ailleurs, des permanences se tiennent régulièrement à Chartres :

- **le vendredi : de 9 h à 12 h au Guichet Unique – 32 bd Chasles à CHARTRES**

SOLIHA et les services de Chartres métropole se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-présidente en charge de l'Habitat,

Elisabeth FROMONT